



Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique  
Direction Générale de la Rénovation Universitaire

## Demande d'habilitation d'une Licence

Pour la période : 2019-2020 / 2022-2023

(Pour les licences à plus d'un parcours : Il faut soumettre une demande par parcours)

### 1 - Offre de formation

#### 1.1 Demandeur(s)

##### Instructions

*Indiquer le(s) noms des université(s), établissement(s) et département(s) porteurs du projet  
En cas de co-habilitation ou co-diplomation, spécifier l'université, l'établissement et le département partenaire(s)*

Université	
Etablissement	
Département(s)	

Université	
Etablissement	
Département(s)	

#### 1.2 - Identification du parcours

- <b>Domaine :</b>	- Choisir dans la liste des domaines prédéfinis
- <b>Mention :</b>	- Choisir dans la liste des mentions prédéfinies par la CNS
- <b>Parcours (ou spécialité) :</b>	- Spécifier par établissement(s)
- <b>Nature de la licence :</b>	- Choisir une ou plusieurs catégories dans la liste proposée
- <b>Type de formation :</b>	- Choisir un type parmi les deux proposés
- <b>Mode d'organisation de la formation :</b>	- Choisir un mode parmi les quatre proposés
- <b>Commission Nationale Sectorielle :</b>	- Choisir l'une des commissions dans la liste proposée

Domaine	
Mention	<a href="#">Veuillez consulter la liste des mentions figurant à la fin u document</a>
Parcours (ou spécialité)	
Nature de la licence	Normale <input type="checkbox"/> Co-construction <input type="checkbox"/> Co-diplomation <input type="checkbox"/> Co-habilitation <input type="checkbox"/>
Type de formation	Initiale <input type="checkbox"/> Continue <input type="checkbox"/>
Mode d'organisation de la formation	Présentielle <input type="checkbox"/> A distance <input type="checkbox"/> Mixte <input type="checkbox"/> Alternance <input type="checkbox"/>
Commission Nationale Sectorielle	

### 1.3 - Métiers visés (liste en indiquant le secteur le cas échéant) et perspectives professionnelles du parcours

#### Instructions

**Préciser la liste des métiers visés par l'offre de formation en s'appuyant, dans la mesure du possible, sur les référentiels de métiers disponibles dans les liens suivants :**

<http://www.uni-renov.rnu.tn/actualite/fr/450/Referentiel-Tunisien-des-Metiers-et-des-Competences.html>

<https://www.pole-emploi.fr/candidat/le-code-rome-et-les-fiches-metiers-@/article.jspz?id=60702>

<https://www.pole-emploi.fr/candidat/les-fiches-metiers-@/index.jspz?id=681>

Liste des métiers visés :

### 1.4 - Objectifs de la formation

#### 1.4.1 Objectif général

##### Instructions

**Objectif général :** Préciser l'objectif général de la formation proposée et son apport dans le domaine des sciences de la santé et/ou des technologies médicales

- **Définition :** Un objectif général définit :
  - la raison d'être de l'offre de formation,
  - le but ultime à long terme (plusieurs actions contribuent à son atteinte).

**Il est important de rappeler que l'objectif général ne dit rien de la manière dont les acteurs vont s'y prendre pour l'atteindre. Il peut être rédigé en référence à la satisfaction des besoins identifiés.**

- **Exemple :**

**Cette formation vise à former des licenciés capables de contribuer à la promotion des soins..., à la prévention des risques... et améliorer la qualité de la prise en charge des patients ....**

Objectif général :

#### 1.4.2 Objectifs spécifiques

##### Instructions

**Objectif spécifique :** Préciser deux ou trois objectifs spécifiques de la formation proposée.

**Définition :**

**Il découle de l'objectif général. Il concerne une compétence ou un nombre réduit de compétences.**

**L'énoncé d'un objectif spécifique comporte : un verbe d'action qui décrit le comportement ou la performance visés (le comportement ou la performance est observable).**

**Exemple :**

*Développer les techniques d'exploration fonctionnelle chez les apprenants.*

*Développer les compétences linguistiques pour agir dans un environnement international*

*Développer les habiletés en communication et management interculturels pour pouvoir assumer des postes de responsabilités dans une organisation internationale*

Objectifs spécifiques : .....

### 1.4.3 Acquis d'apprentissages (Learning Outcomes)

Instructions :

**Acquis d'apprentissages :** Préciser les acquis d'apprentissage que l'apprenant doit détenir suite à la formation proposée.

**Définition :**

*Les acquis d'apprentissage (AA) ou Learning Outcomes (LO) sont des formules qui décrivent ce que l'apprenant doit savoir, comprendre et être capable de faire à l'issue de l'apprentissage (Cedefop, 2009). Ils sont formulés en termes de connaissances, d'aptitudes et d'attitudes.*

*L'énoncé des acquis d'apprentissage comporte : un verbe d'action qui décrit le comportement ou la performance visé. Autrement dit, les AA doivent être centrés sur l'apprenant et évaluables en fin de formation.*

**Exemples de verbes d'actions :**

*Analyser, appliquer, argumenter, assembler, calculer, catégoriser, choisir, classer, comparer, compiler, concevoir, créer, critiquer, décrire, défendre, définir, démontrer, développer, différencier, discuter, distinguer, écrire, employer, estimer, étiqueter, évaluer, examiner, expliquer, exploiter, formuler, gérer, identifier, illustrer, indiquer, interpréter, lister, localiser, mémoriser, ordonner, organiser, planifier, pratiquer, préparer, prévoir, programmer, proposer, questionner, rapporter, reconnaître, répertorier, répéter, reproduire, résoudre, réviser, revoir, sélectionner, traduire, utiliser...*

**Exemple :** A la fin de la formation, les participants doivent être capables de :

**Connaissances (savoir) :**

- *Lister les compétences entrepreneuriales et les pratiques d'évaluations associées*
- *Identifier les différentes opportunités qu'offrent les méthodes pédagogiques actives pour développer l'esprit entrepreneurial chez l'apprenant*
- *Lister les composantes d'un projet entrepreneurial*

**Aptitudes (savoir-faire) :**

- *Générer des idées de projets nouvelles et innovantes*
- *Définir des objectifs*
- *Elaborer un plan organisant les activités relatives à un projet donné*
- *Identifier les ressources nécessaires pour un projet donné et élaborer le budget correspondant*
- *Conduire une évaluation des risques associés à un projet donné (prédire les contraintes potentielles pour la mise en œuvre du projet) et, plus généralement, démontrer une capacité d'évaluation de la faisabilité d'un projet*
- *Démontrer une habileté de représentation, de synthèse (vision globale) et de négociation pour un projet donné*
- *Démontrer une capacité à mettre en œuvre et à gérer un projet donné*
- *Démontrer une capacité à mettre en place un système d'évaluation et les éventuelles mesures correctives*

**Attitudes (savoir-être) :**

- *Montrer une attitude positive envers l'adoption de nouvelles approches pédagogiques*
- *Prendre systématiquement des initiatives pour réaliser ses idées créatives*
- *S'engager activement et être responsable dans la mise en œuvre du projet pour atteindre les objectifs fixés*
- *Démontrer une capacité à travailler à la fois individuellement et en équipe*

**1.5 - Conditions d'accès à la formation**

**Instructions**

- **Nature du Bac :** Préciser la nature de bacs acceptables pour l'admission dans cette formation. Cocher obligatoirement la case **OUI** ou **NON** pour chaque type de bac.
- **Répartition :** Indiquer le pourcentage pour chaque type de bac coché **OUI**. Le total doit être égal à 100%.
  - **Nombre prévu d'étudiants :** Indiquer le nombre d'étudiants demandé pour chacune des quatre années de l'habilitation de la formation.
  - **Test d'admission :** indiquer s'il y a un test d'admission après l'orientation pour l'admission finale.
  - **Autre (à préciser) :** indiquer s'il y a d'autres exigences ou pré-requis pour l'admission finale.

Nature du Bac et répartition			Nombre prévu d'étudiants repartis sur les années d'habilitation	
Bac Mathématiques	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	..... %	1 <sup>ère</sup> année : .....	2 <sup>ème</sup> année : .....
Bac Sciences expérimentales	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	..... %		
Bac Economie et Gestion	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	..... %		
Bac Informatique	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	..... %		
Bac Lettres	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	..... %		
Bac Sport	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	..... %		
Bac Technique	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	..... %		
Autres (à préciser) :	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	..... %		

Test d'admission :  Oui  Non

Autre (à préciser) : .....

**Pour les établissements privés : La nature du baccalauréat, fixée pour chaque licence habilitée, doit être respectée comme dans les établissements publics**

## 1.6 - Perspectives académiques

### Instructions

*Indiquer les perspectives académiques pour cette formation en précisant les possibilités pour poursuivre des études de mastères, d'ingénieurs... et la (les) discipline(s) associée(s).*

Perspectives académiques (Nationales)

## 1.7 - Perspectives à l'échelle internationale

### Instructions

*Indiquer les perspectives internationales pour cette formation en précisant les possibilités de mobilités et le cadre de celle-ci.*

*Exemples : Erasmus, Co-diplômation, PFE, Bourses d'alternance, Parrainage...*

Perspectives académiques (Nationales)

## 2 - Programme de la formation

### 2.1 (Descriptif détaillé du parcours)

### Instructions

*Unité d'Enseignement (UE) :*

- Préciser l'intitulé de chaque UE
- Préciser le type d'UE : Obligatoires (Fondamentales, Pratiques, Transversales) ou Optionnelles
- Préciser le code de chaque UE

*Nombre d'UE : Ce nombre est fixé à 5 ou 6 UE par semestre (avec l'exception possible du 6<sup>ème</sup> semestre, partiellement réservé à la préparation du PFE avec un nombre UE < à 5)*

*Nomenclature pour la codification :*

- Unité d'Enseignement : UE
- Fondamentale : F / Optionnelle : O / Transversale : T
- Semestre : 1 à 6
- Ordre de l'UE : 1 à 5 ou 6

*Exemples :*

- UE Fondamentale 1 du semestre 2 aura pour code : UEF210
- UE Optionnelle 1 du semestre 3 aura pour code : UEO310

**Répartition des 180 crédits sur les semestres : 30 crédits par semestre x 6 semestres**

**Volume horaire (règle/loi) : 1 crédit = 10 à 15 heures d'enseignement présentiel, soit 300 à 450 heures par semestre, allant jusqu'à 600 heures en considérant les travaux personnels non comptabilisés**

**Répartition des 180 crédits de la formation par type d'UE :**

**Tenant compte des particularités de la formation en sciences et techniques de la santé et sciences et biotechnologies médicales, nous avons deux types de licences qui se distinguent par l'importance accordée aux matières optionnelles. En effet, la répartition des crédits se**

présente comme suit :

**a- Pour les licences, à tronc commun, avec plus qu'un parcours :**

Dans ce cas, les UEO sont imposées à partir du S3 avec un nombre de crédits minimum de 30. CES UEO ont pour but de spécifier chaque parcours et permettent de donner aux candidats les performances fondamentales et les capacités et qualités professionnelles du métier visé.

Types d'unités	UE Fondamentales	UE Pratique + Stages	UE Optionnelles	UE Transversales
Nombre de crédits	80 – 100 crédits	40 – 50 crédits <b>dont 14 sont alloués au PFE<sup>a</sup></b>	30 crédits	20 – 30 crédits
Total	120 - 150 crédits		30 crédits	20 à 30 crédits

**b - Une licence à un seul parcours :**

Dans ce cas, les UEO sont facultatives. La décision est laissée aux porteurs du projet : ils peuvent donner aux étudiants, d'un même parcours, l'opportunité de choisir entre des compétences supplémentaires grâce à quelques UEO.

Types d'unités	UE Fondamentales	UE Pratique + Stages	UE Optionnelles	UE Transversales
Nombre de crédits	100– 110 crédits	40 – 50 crédits <b>dont 14 crédits alloués au PFE<sup>b</sup></b>	0 – 10 <sup>c</sup> crédits Max 100 à 150h 25 à 40h par semestre à partir de S3 => 3h par semaine durant L2 et L3	20 à 30 crédits Ex : (6 semestres x 5 crédits )
Total	140 - 160 crédits		0 – 10 crédits	20 à 30 crédits

<sup>a</sup> Pour les sciences et techniques de la santé, **14 crédits sont alloués au PFE** « équivalents à deux UE d'enseignements de 7 crédits »

<sup>b</sup> Pour les biotechnologies médicales, avec une formation comportant moins de stage durant L1 et L2, les 30 crédits du 6<sup>ème</sup> semestre peuvent être totalement alloués uniquement au PFE

<sup>c</sup> **Si des options sont programmées dans la licence à parcours unique :**

10 crédits leurs sont alloués équivalents à un volume horaire de 100 à 150 h

- ⇒ à partir de S3 => 2 à 3h par/semaine, durant L2 et L3 (avec ou sans le 6<sup>ème</sup> semestre)
- ⇒ 14 semaines x 4 (ou 3) semestres x (volume horaire UEO semestriel de 30 à 45 h)
- ⇒ le volume horaire annuel réalisé = 100 – 150 heures

**Volume horaire maximum/semestre :**

Le volume horaire total maximum est 380 heures par semestre, soit 27 heures/semaine pour un semestre de 14 semaines.

Ce choix représente la limite supérieure de l'enseignement présentiel.

Concernant, les spécialités en sciences et techniques de la santé le volume horaire total des différentes formes d'enseignements durant les six semestres de la licence dépasseront largement **les 380 heures.**

En effet, si on tient compte des travaux personnels non comptabilisés « TPC », présentés dans

**la colonne « Autres » des tableaux semestriels (à gauche des colonnes Cours, TD et TP)**

**Ces travaux personnels sont estimés à un maximum de 8 heures par semaine, soit 112h/semestre et 224 heures par année. De ce fait, la limite supérieure du volume horaire maximum de toutes les formes d'enseignements peut atteindre les 600 heures/28 semaines avec 380h ( Cours, TD, TP et stage) + 224 (Travail personnel) = 604 heures**

Instructions

**Concernant les unités d'enseignements transversales**

**Pour les unités d'enseignements transversales : Le nombre de crédits est de 20 à 30.**

**Pour le choix des matières, il est à faire à partir des matières proposées dans le tableau ci-dessous :**

Langues étrangères, Compétences digitales, Compétences entrepreneuriales, Ethique et Déontologie du métier Droit à la santé, etc...

**Unités Transversales :**

Laisser aux institutions une marge de manœuvre pour les unités transversales afin de spécifier les matières précises dans le cadre de trois rubriques générales (la commission donne plus une orientation pédagogique qu'une imposition d'une matière précise). Les trois catégories d'unités transversales sont :

- **Langues étrangères :** L'institution propose la(les) langue(s) étrangère(s) selon les besoins/spécificités de la formation (Français, Anglais, Arabe, Allemand, Espagnol, Chinois...).
- **Compétences digitales :** L'institution propose les enseignements informatiques (logiciels et/ou technologies) selon les besoins/spécificités de la formation (C2i, initiation à l'informatique, Internet et Web, Technologies mobiles, Réseaux sociaux...).
- **Compétences entrepreneuriales et éthiques du métier :** L'institution propose les enseignements pour le développement des soft skills selon les besoins/spécificités de la formation : culture entrepreneuriale, développement personnel, coaching, PNL, la communication orale en milieu de travail, prise de parole en public, confiance en soi, créativité, intelligence émotionnelle, travail en équipe, capacité d'adaptation, développement personnel, gestion de carrière, gestion du stress, gestion du temps, éthique professionnelle : dimension morale, dimension éthique, comportement, mise en situation et prise de décision, etc...

. **Ethique et déontologie et/ou Droit à la santé :** La CNS Laisse aux institutions une marge de manœuvre pour les unités éthique, déontologie et droit afin de spécifier les matières qui permettent de compléter la formation dans les spécialités: « sciences et techniques de la santé et biotechnologies médicales ...

**La commission propose la répartition des catégories des unités transversales qui couvrent l'ensemble des semestres de la formation de la licence. Cette proposition est à titre d'exemple. Les porteurs des projets sont appeler à faire leur répartition et argumenter leurs choix. La CNS oriente ces choix lors de l'évaluation ...**

Exemple : Répartition semestrielle des matières transversales			
<b>Semestre 1 :</b>	Langues étrangères Anglais, Français, Arabe, ...	Communication et Compétences numériques	
<b>Semestre 2 :</b>	Langues étrangères Anglais, Français, Arabe, ...	Communication et Compétences numériques	
<b>Semestre 3 :</b>	Langues étrangères Anglais, Français, Arabe, ...	Compétences entrepreneuriales	
<b>Semestre 4 :</b>	Langues étrangères Anglais, Français, Arabe, ...	Compétences entrepreneuriales	
<b>Semestre 5 :</b>	Langues étrangères Anglais, Français, Arabe, ...	Droit à la santé	Ethique et déontologie
<b>Semestre 6 :</b>	Langues étrangères Anglais, Français, Arabe, ...	Droit à la santé	Ethique et déontologie



**Semestre -1- à -6-**

N°	Unité d'enseignement (UE) / Compétences	Code de l'UE (Fondamentale / Transversale / Optionnelle)		Élément constitutif d'UE (ECUE)	Volume des heures de formation présentielle (14 semaines)				Nombre de Crédits accordés		Coefficients		Modalité d'évaluation	
					Cours	TD	TP	Autres	ECUE	UE	ECUE	UE	Contrôle continu	Régime mixte
1	UE :	UEF110	UEF111											
	Com(*) :		UEF112											
2	UE :	UEF120	UEF121											
	Com (*)		UEF122											
3	UE :	UEF130	UEF131											
	Com(*):		UEF132											
4	UE :	UEO110	UEO111											
	Com(*)		UEO112											
5	UE :	UET110	UET111											
	Com (*):		UET112											
<b>TOTAL</b>								<b>30</b>	<b>30</b>	<b>15</b>	<b>15</b>			

**(\*) non obligatoire**

**N.B. : Toutes les institutions sont, publics et privés, sont appelés à actualiser leurs programmes de toutes licences habilitées en tenant compte des recommandations de ce guide**

## 2.2 Descriptif des activités pratiques

Instructions
<p><i>Différentes activités pratiques peuvent être envisagées selon les options suivantes :</i></p> <p><b>Activités obligatoires :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <i>Activités pratiques (Stages) : réparties du S1 à S6 (à ne pas confondre avec les TD et TP des modules habituels)</i></li> <li>▪ <i>Stage au 6<sup>ème</sup> semestre, pour préparer le projet de fin d'études PFE</i></li> <li>▪ <b>Stage facultatifs entre les années/semestres :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ <i>Stage d'été, après la 1<sup>ère</sup> année comptabilisé en 2ème année</i></li> <li>○ <i>Stage d'été, après la 2<sup>ème</sup> année comptabilisé en 3ème année</i></li> <li>○ <i>Stage entre les semestres si le calendrier universitaire le permet et comptabilisé pendant la même année</i></li> </ul> </li> <li>▪ <b>Stage d'alternance</b></li> </ul> <p><i>Selon le type d'activité pratique, préciser les éléments indiqués dans le tableau suivant :</i></p>

Types d'activités	
Objectifs	
Organisation	
Durée	
Lieu	
Rapport/rendu	
Evaluation : (Examen pratique)	
Nombre de crédits	
Autres détails	

## 2.3 Inter-liaisons entre les semestres du parcours, passerelles (à préciser), évaluation et progression

--

### 3 - Méthodes pédagogiques adoptées (classiques et innovantes)

Instructions
<p><i>Différentes approches pédagogiques peuvent être adoptées pour rendre l'expérience d'apprentissage plus attractive et stimulante aux apprenants. Préciser le(s) type(s) de pédagogies adoptées/envisagées dans le cadre de l'offre de formation proposée pour habilitation.</i></p> <p><b>Exemples de pédagogies actives :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Dans le domaine des sciences de la santé :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ <i>Apprentissage par étude de cas</i></li> <li>○ <i>Apprentissage par investigation expérimentale</i></li> <li>○ <i>Par enquête</i></li> </ul> </li> <li>▪ <b>Dans le domaine des technologies médicales</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ <i>Apprentissage par projet</i></li> </ul> </li> </ul>

- *Apprentissage par résolution de problème*
- *Apprentissage par conception*

#### 4 - Ressources et Partenaires

##### 4.1 Liste des enseignants et des autres compétences participants aux activités de formation

Instructions
<i>Préciser l'ensemble des intervenants dans la formation proposée en remplissant minutieusement l'ensemble des tableaux suivants :</i>

##### 4.1.1 Responsable de la licence

Nom et Prénom	Etablissement	Grade	Discipline	Spécialité

##### 4.1.2 De l'établissement demandeur (uniquement les permanents)

Nom et Prénom	Grade	Discipline	Spécialité	UE Concernées

##### 4.1.3 D'autres établissements universitaires (à préciser)

Nom et Prénom	Etablissement	Grade	Discipline	Spécialité	UE Concernées

##### 4.1.4 Non universitaires (à préciser)

Nom et Prénom	Organisation	Diplôme	Spécialité	UE Concernées

#### 4.2 Locaux et équipements pédagogiques

<b>Instructions</b>
<i>Préciser l'ensemble des locaux et équipements nécessaires (disponibles et prévus) à l'organisation de la formation proposée en remplissant minutieusement l'ensemble des rubriques du tableau suivant :</i>

Locaux disponibles	
Locaux prévus	
Equipements disponibles	
Equipements prévus	
Autres (à préciser)	

#### 4.3 Partenariat (préciser la nature des partenariats et leurs modalités)

<b>Instructions</b>
<i>Préciser l'ensemble des partenaires mobilisés pour l'organisation de la formation proposée en remplissant minutieusement l'ensemble des tableaux suivants :</i>

##### 4.3.1 Partenariat universitaire

Etablissement	Secteur/Activités	Nature et modalités des partenariats

##### 4.3.2 Partenariat avec le milieu professionnel, économique et social

Etablissement	Secteur/Activités	Nature et modalités des partenariats

##### 4.3.3 Autres types de Partenariat (à préciser)

Etablissement	Secteur/Activités	Nature et modalités des partenariats

## 5 - Système interne d'évaluation et d'amélioration du programme

### Instructions

**Le mode d'évaluation (examen écrit, oral, projet...) est à préciser pour chaque ECUE**

**Régime d'examen : Mixte pour tous les ECUE.**

**L'étudiant doit passer toutes les épreuves et avoir une note pour chaque ECUE. Pour l'examen écrit, la durée totale ne dépasse pas les 3 heures par UE, incluant les deux ou trois ECUE.**

**Cependant, faute de moyens et devant les difficultés de garantir les conditions de transparence et d'impartialité, la décision de la généralisation de l'application du contrôle continu à toutes les UE est laissée à l'institution. C'est-à-dire, l'évaluation peut être réalisée exclusivement en examen final au cours des deux sessions partielles, semestrielles, et de la session de rattrapage.**

**Cependant, si le régime mixte est appliqué :**

**Le contrôle continu, Ecrit ou TP ou Pratique ou oral, représente 20% de la moyenne générale de la matière concernée. De ce fait, les pondérations entre le contrôle continu, d'une part et l'examen final d'autre part sont de 20% et 80% respectivement.**

**Règles de passage et de réussite :**

**Chaque porteur de projet doit préciser la liste des UE de base, de la spécialité en sciences et techniques de la santé ou en sciences infirmières(\*), indispensables à l'acquisition des compétences du métier visé. Ces UE qui garantissent l'atteinte des objectifs fixés et prédéfinis de la licence, sont à valider au cours des trois années**

**\* avec une note 10/20 pour les unités d'enseignements qui sont d'un seul ECUE**

**\* avec une moyenne de 10/20 et une note minimale supérieure ou égale à 08/20 pour chaque ECUE théorique, pratique ou stage.**

**Toute note inférieure à 08/20 pour les matières de la liste des UE de spécialité est éliminatoire.**

**La validation des matières dont la note est inférieure à 08/20 reste à assurer soit :**

**\* dans la session de rattrapage de l'année en cours**

**\* ou comme crédit au cours de l'année d'après.**

**Le candidat n'est déclaré titulaire de l'une des licences en sciences et techniques de la santé ou en sciences infirmières qu'après avoir validé la totalité des crédits des unités fondamentales et optionnelles, (théoriques, pratiques et stages), de la liste préétablie.**

**Les crédits de ces UE de base pour la spécialité du parcours doivent présenter au moins entre 90 et 120 crédits, avec 30 à 40 crédits par année et 15 à 20 par semestre.**

**Les 14 crédits du PFE font partie des crédits à valider au Sixième semestre.**

**(\*) La notion de la note éliminatoire est adoptée uniquement dans les institutions de formation universitaire dans le domaine des sciences et techniques de la santé et sciences infirmières**

**- Démarche de promotion du programme**

**Instructions**

*Pour attirer les bacheliers à choisir votre offre de formation, il est nécessaire de les motiver par l'adoption d'une démarche d'une large communication et de promotion de l'offre de formation.*

*Il est possible d'envisager divers types d'actions comme par exemple :*

*Les porteurs du projet doivent diffuser l'information auprès des élèves (bacheliers) et de leurs parents au plus large public possible, aux niveaux : régional, national et international.*

- *Participation aux salons*
- *Journée portes ouvertes*
- *Réseaux sociaux : Sites Web des établissements ...*
- *Radio, Télé, Journaux etc*

**6 Le parcours en chiffres (cette rubrique peut être intégrée à la section : Système interne d'évaluation et d'amélioration du programme)**

**Instructions**

*Un ensemble d'indicateurs unifiés seront mis en place progressivement pour pouvoir établir des benchmarks nationaux mais adaptés aux spécificités des domaines et des régions.*

*Exemple d'indicateurs :*

- *Taux d'attractivité : (nb d'inscrits/nb de demandes)*
- *Taux d'encadrement : (nb d'inscrits/nb de permanents), par spécialité au meilleur des cas*
- *Nb d'étudiants ayant bénéficié de bourses (mobilité, alternance, échange...)*
- *Nb d'étudiants étrangers*
- *Nb de partenaires (subvention, co-construction, alternance, stages, sponsoring événements, entretiens d'embauche, ...)*
- *Taux de réussite à la fin de la 1ère-année, à la fin de la 2ème année - à la fin de la 3ème année.*

*La prise en considération de ces indicateurs dans les 9 établissements de cotutelle, des deux ministères - santé et enseignement supérieur n'est pas possible*

## Avis et visas

### Le Doyen / Directeur de d'établissement

L'avis du conseil scientifique de l'établissement doit se baser sur les critères de qualité, d'adaptabilité, et d'adéquation avec le marché de l'emploi. Il doit favoriser l'exploitation optimale des ressources humaines et matérielles au niveau de l'établissement.

Approuvée       Complément de dossier       Non approuvée

Complément de dossier ou Motifs du refus : .....

.....

Date, Signature et cachet du chef d'établissement

### Le Président de l'Université

L'avis du conseil de l'université doit se baser sur les critères d'attractivité, taux d'encadrement, de non redondance, et des moyens financiers disponibles. Il doit favoriser la sécurisation des parcours de formation supérieure tout en prenant en compte la diversité des étudiants en vue de poursuivre une formation lisible, flexible et bien adaptée.

-      Approuvée       - Complément de dossier       - Non approuvée

Complément de dossier ou Motifs du refus : .....

.....

Date, Signature et cachet du Président de l'Université



## Liste des mentions prédéfinies par la CNS

### 1- Licences :

- ✓ Sciences infirmières,
- ✓ Anesthésie réanimation,
- ✓ Obstétrique,
- ✓ Soins généraux aux personnes âgées,
- ✓ Puériculture ,
- ✓ Instrumentation opératoire
- ✓ Urgence et réanimation,
- ✓ Imagerie médicale et radiothérapie,
- ✓ Biologie médicale,
- ✓ Physiothérapie,
- ✓ Podologie,
- ✓ Orthoptie,
- ✓ Orthophonie,
- ✓ Ergothérapie,
- ✓ Optique,
- ✓ Prothèse dentaire,
- ✓ Audioprothèse,
- ✓ Nutrition humaine,
- ✓ Santé et sécurité au travail,
- ✓ Hygiène,
- ✓ Technologie alimentaire,
- ✓ Systèmes électroniques,
- ✓ Biotechnologie médicale,
- ✓ Génie biomédical,
- ✓ Sciences pharmaceutiques,
- ✓ Secrétariat médical et documentation.